

Ceci n'est pas un stage ! **Les dangers d'une formation pour les élèves-professeurs et leurs élèves**

Comment et pourquoi remplacer une année de fonctionnaire-stagiaire après les concours de recrutement des enseignants comprenant une vraie formation professionnelle par de pseudo-stages placés en amont du concours et non encadrés ? Suivez le guide !

À partir de l'année prochaine, des « stages » d'une durée maximale de 108h devront être conciliés avec la préparation des concours de recrutement de l'enseignement et l'achèvement de la formation à la recherche du M2 :

- Censés être des stages professionnalisants, ils sont prévus pour pouvoir pallier les manques d'enseignants et les difficultés de l'organisation des remplacements (le nombre d'heures maximal ne doit rien au hasard). Ils sont calibrés pour permettre aux stagiaires de jouer le rôle de remplaçants, au gré des besoins des établissements.
- Censés être des stages professionnalisants, rien n'est prévu à ce jour pour leur encadrement, ni dans les IUFM ni dans les établissements.
- Censés rapporter 3000 euros, ils seront en fait rémunérés en fonction du seul nombre d'heures en responsabilité effectuées (30 euros de l'heure), si toutefois ces sommes sont budgétées. Tel que le dispositif est prévu, rien n'interdit de proposer des « stages » de moins de 108 heures, en fonction des besoins des établissements.
- Ils sont limités en nombre et révèlent donc une volonté ministérielle de sélection en amont du concours.
- Ces stagiaires seront en fait des agents publics avec les responsabilités civiles et professionnelles qui en découlent mais sans la formation qui permet d'y faire face.
- Censés renforcer la formation, ils s'y ajoutent et la perturbent puisque les étudiants devront préparer un concours (et, à partir de 2010, un mémoire) la même année. Tous les stages n'auront pas lieu pour tous les étudiants en même temps : comment les formateurs pourront-ils organiser rationnellement la préparation aux concours ?
- À partir de 2011, leur évaluation serait prise en compte dans la notation du concours. Contrôle continu et concours sont incompatibles par nature : il s'agit bien du début de la fin des concours.

Ces pseudo-stages participent à la mise en place de cursus "intégrés" (tout en même temps), voulus par D. Filâtre (voir <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3005> et <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article2911>), et détruisant la forme "séquentielle" des formations qui prévalait jusqu'à présent et qui a pourtant fait ses preuves.

Ces pseudo-stages prévus par le Ministère de l'Education Nationale sont un dispositif-clé dans la réforme de la formation des enseignants. Ils en montrent le véritable objectif et en dévoilent la logique :

- Il s'agit de faire disparaître les concours à terme (intégration d'épreuves relevant du contrôle continu dans l'évaluation) : qu'en sera-t-il des candidats libres ?
- Il s'agit de faire reculer la fonction publique (on remplace les fonctionnaires-stagiaires par des étudiants non formés mais responsables)
- Il s'agit de faire des économies : des remplaçants quasi gratuits ; la suppression d'une année de fonctionnaire-stagiaire plus coûteuse que le nouveau dispositif ; la suppression d'au moins une partie des IUFM.

Tous les enseignants connaissent bien la difficulté qu'il y a à intervenir comme remplaçant dans une classe. Désormais les remplaçants ordinaires seront des étudiants sans diplôme lâchés devant des élèves sans le moindre soutien pédagogique ni institutionnel. Il y a là une illustration frappante de l'absence de prise en compte de l'intérêt des élèves dans les réformes en cours dans l'éducation nationale.

Vous voulez en savoir plus :

- Décryptage des textes ministériels et déclinaison des conséquences pour les universités, les établissements primaires et secondaires, les étudiants, les élèves et les parents d'élèves : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3108>
- Recensement des prises de positions critiques : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article2849> et <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?rubrique19>
- Recensement des premières tentatives de mise en place : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3092>

**La mise en place de ces pseudo-stages ne peut fonctionner sans la collaboration de tous : résistons tous ensemble !
Ne mettons pas en place de tels stages !**